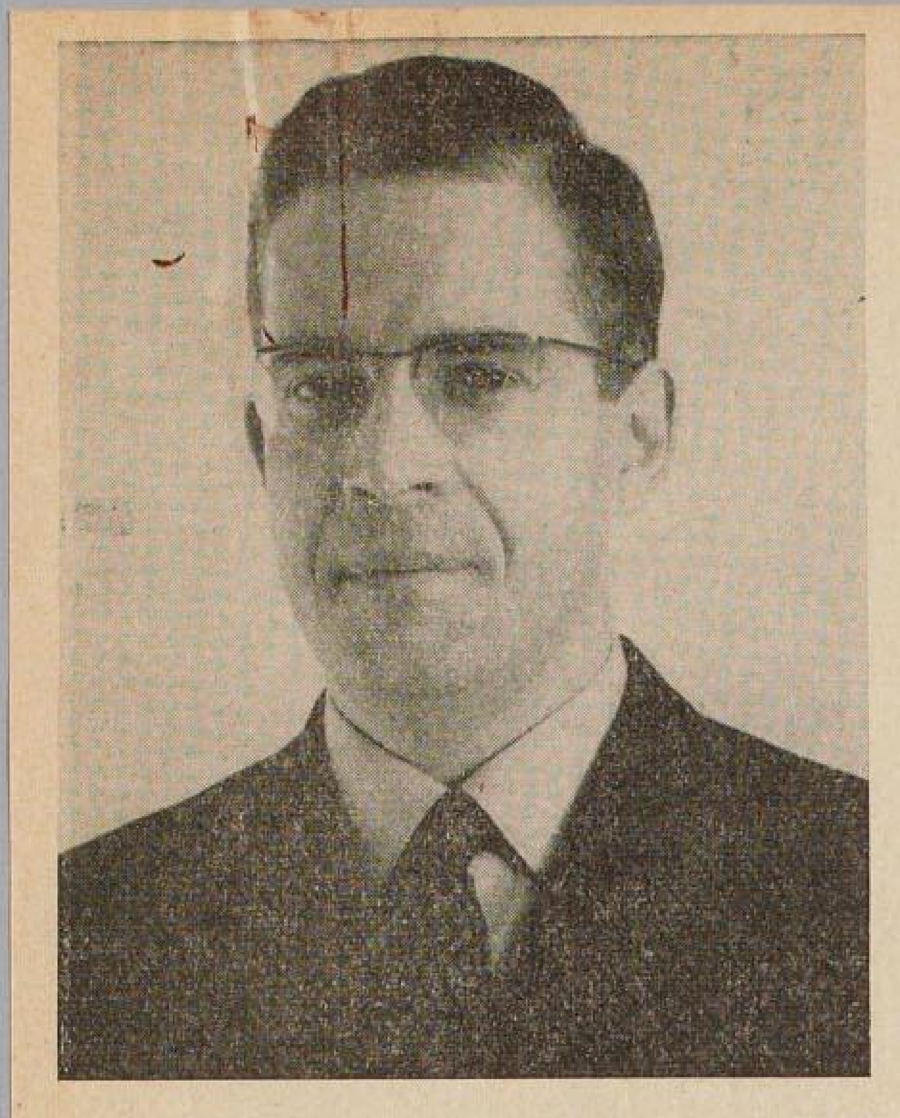


ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967 — 5e CIRCONSCRIPTION VIENNE-NORD

CANDIDATURE DE

Louis MERMAZ

UNION DE LA GAUCHE ET DES REPUBLICAINS

Électrices,
Électeurs,

Depuis dimanche soir la Gauche est à nouveau **victorieuse** et **majoritaire** dans la 5e circonscription de l'Isère.

Les candidats de la Gauche ont obtenu la majorité dès le premier tour avec 50,65 % des suffrages. Ils totalisent 24.946 voix et distancent le représentant de l'U.N.R. de plusieurs milliers de suffrages, exactement de 6.112.

Le 12 Mars, tous ensemble nous **confirmerons** le triomphe de la **République des Citoyens** sur le pouvoir personnel. C'est grâce à l'union de toute la Gauche et de tous les Républicains que nous atteindrons ce résultat.

Vous avez renouvelé votre soutien à **François MITTERRAND** et à tous ceux qui luttent avec lui contre le pouvoir personnel et pour l'établissement d'une démocratie authentique. je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à mon suppléant Jean Marcel.

Aujourd'hui je me présente à vous comme le **candidat unique de tous les Républicains** épris de progrès et de justice sociale.

Je vous demande de confirmer et d'amplifier notre victoire du premier tour. Vous vous prononcerez ainsi à nouveau pour la sauvegarde des libertés, pour la paix dans le monde, pour assurer à chaque Française et à chaque Français une Ecole, un Emploi, un Toit et pour la défense des **intérêts du Bas-Dauphiné Rhodanien.**

Je m'engage à vous servir avec dévouement. Je serai demain en contact constant avec vous, au service des habitants de la circonscription, au service de notre idéal démocratique.

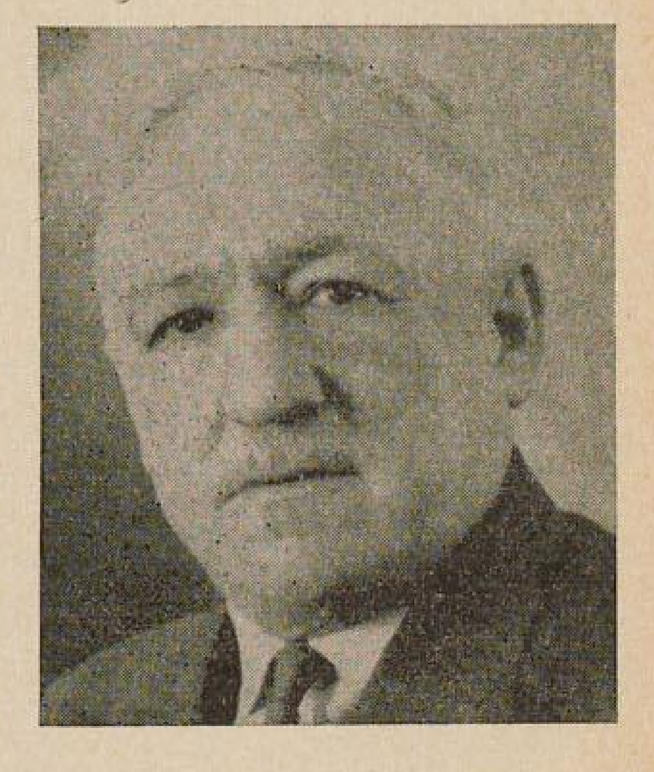
Louis MERMAZ (titulaire) — **Jean MARCEL** (suppléant)

LE 12 MARS

VOTEZ ET FAITES VOTER

Louis MERMAZ

pour accroître la victoire de la Gauche et des Républicains dans la 5e circonscription



P. S. — **J'habite Vienne** et je prie les Électrices et les Électeurs désireux de s'entretenir avec moi, de m'écrire ou de venir me voir à mon domicile : 10, Quai Riondet, Vienne.
D'autre part je tiendrai régulièrement des permanences dans les communes de notre circonscription.

IMP. H. PINEAU - VIENNE